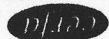




CERTIFICAT DE CESSION D'UN VÉHICULE D'OCCASION
(à remplir par l'ancien propriétaire et le nouveau propriétaire)
Articles R322-4 et R322-9 du code de la route

N° 15776*01



Exemplaire 2 destiné au nouveau propriétaire

LE VÉHICULE (à remplir par l'ancien propriétaire)

(A) Numéro d'immatriculation du véhicule: DT-167-CW

(B) Date de 1^{re} immatriculation du véhicule: 28/05/2012

(C) Numéro d'identification du véhicule: 1996

